

Contact : tél. 0809 100 167 mail : legalesERV@ebraservices.fr

## Avis publics



## COMMUNE DE BESANCON

Avis d'enquête d'utilité publique  
Opération de restauration immobilière  
de 3 immeubles situés au centre-ville

Il sera procédé, du 25 novembre 2024 à partir de 9h00 au 13 décembre 2024 jusqu'à 17h00, sur le territoire de la commune de Besançon à une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de l'opération de restauration immobilière de 3 immeubles du centre-ville.

Les immeubles concernés sont situés au 21 rue Bersot, et au 21 et 22 rue de la Madeleine.

M. Gabriel LAITHIER, colonel de gendarmerie en retraite, a été désigné par la présidente du tribunal administratif de Besançon en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant cette période, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête d'utilité publique et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet à la mairie de Besançon (Département urbanisme et grands projets urbains - 2 rue Mégevand), aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, sous réserve de dispositions particulières : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet des services de l'Etat dans le Doubs à l'adresse suivante : [www.doubs.gouv.fr](http://www.doubs.gouv.fr) (Rubrique Publications légales/Enquêtes publiques/Enquêtes publiques au titre du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique).

Un poste informatique pour la consultation des dossiers, sera également mis à disposition du public à la préfecture du Doubs (Hall d'entrée - Point numérique) du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30.

Les observations pourront aussi être adressées directement, par écrit, à la mairie de Besançon (Département urbanisme et grands projets urbains - 2 rue Mégevand - 25043 Besançon Cedex), à l'attention de M. Gabriel LAITHIER, commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

Elles pourront également être transmises par voie électronique du 25 novembre 2024 à partir de 9h00 au 13 décembre 2024 jusqu'à 17h00 à l'adresse suivante :

[pref-observations-enquetes-publiques@doubs.gouv.fr](mailto:pref-observations-enquetes-publiques@doubs.gouv.fr) (objet à rappeler obligatoirement : Opération de restauration immobilière - Besançon) ou à l'aide du formulaire en ligne dédié (site internet et rubrique précitées).

Les observations électroniques seront consultables sur le site internet des services de l'Etat dans le Doubs (adresse et rubrique précitées).

**Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Besançon (salle 316 « Enquêtes publiques » - 2 rue Mégevand - 3ème étage) :**

-le lundi 25 novembre 2024 de 9h00 à 11h00,

-le mercredi 4 décembre 2024 de 15h00 à 17h00,

-le vendredi 13 décembre 2024 de 15h00 à 17h00.

Le commissaire enquêteur transmettra, dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête, le dossier et le registre accompagnés de son rapport et de ses conclusions motivées au préfet du Doubs.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public à la mairie de Besançon, à la préfecture du Doubs (bureau de la coordination, de l'environnement et des enquêtes publiques) et sur [www.doubs.gouv.fr](http://www.doubs.gouv.fr) (rubrique précitée).

Le Préfet

433347000

## COMMUNE DE RECUFZOZ

## Avis d'enquête publique

Déclassement du domaine public d'une partie  
de la rue Pasteur de RECUFZOZ

Par arrêté du 4 novembre 2024, le Maire de Reculfoz a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour le déclassement du domaine public d'une partie de la Rue Pasteur.

M. Jacques HUGON, domicilié au 6 rue des Tilleuls, 39300 LE MOUTOUX, a été désigné par le tribunal administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 22 novembre au 6 décembre 2024 aux horaires d'ouverture du secrétariat au public, les mardis, jeudis et vendredis de 8h à 12h, où le dossier sera consultable en format papier et sur un poste informatique. Il sera également consultable sur le site internet suivant : <https://cclmhd.fr/les-communes/reculfoz>.

**Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de RECUFZOZ les :**  
- Vendredi 22 novembre 2024 de 10h à 12h  
- Vendredi 6 décembre 2024 de 15h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le déclassement du domaine public d'une partie de la Rue Pasteur pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : 7 route des Combes Derniers, 25240 Reculfoz, ou communiquées par voie électronique à l'adresse suivante [mairie.reculfoz@orange.fr](mailto:mairie.reculfoz@orange.fr).

Au terme de l'enquête publique et selon les résultats de l'enquête, le déclassement du domaine public d'une partie de la Rue Pasteur pourra faire l'objet d'une approbation par délibération du conseil municipal. Les informations relatives à l'enquête pourront être obtenues auprès de la commune de RECUFZOZ.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de RECUFZOZ et sur le site internet suivant : <https://cclmhd.fr/les-communes/reculfoz> pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Fait à Reculfoz,  
Le Maire,  
Jean-Yves BOUVERET

434253800

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
D'ALTITUDE 800 (CCA800)

## Avis d'enquête publique

- Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la CCA 800

- Abrogation des cartes communales des communes de Arc-sous-Montenot, Chapelle d'Huin, Evillers, Villeneuve d'Amont, Villers-sous-Chalamont et du Val d'Usiers (regroupant les cartes communales des anciennes communes de Bians-les-Usiers, Goux-les-Usiers et Sombacour),

Par arrêté du président de la Communauté de Communes d'Altitude 800 (CCA800) n°AR-2024-08, il sera procédé à une enquête publique unique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal couvrant les 9 communes de la CCA800, et l'abrogation de 8 cartes communales.

Le PLUi et l'abrogation des cartes communales sont destinés à être approuvés à l'issue de l'enquête publique par le conseil communautaire. L'abrogation des cartes communales fera l'objet d'un arrêté préfectoral.

Les informations relatives au dossier d'enquête publique peuvent être demandées auprès de la CCA800, siège de l'enquête publique, sur place aux horaires habituels d'ouverture, 7B Pl. Bugnet, 25270 Levier, par téléphone au 03 81 38 27 50 et par courrier électronique à l'adresse suivante : [cca@cca800.fr](mailto:cca@cca800.fr).

M. ROUECHE Hervé, a été nommé commissaire enquêteur par décision de la Présidente du Tribunal Administratif de Besançon. L'enquête publique se déroulera du lundi 25 novembre 2024 à 9h00 au vendredi 10 janvier 2025 à 11h00 (fin de l'enquête publique) soit une durée de 47 jours consécutifs :

**Lieux de dépôt des dossiers d'enquête publique/Dates et horaires d'ouverture habituelles des bureaux**

**Siège de la Communauté de CCA800** - 7B Pl. Bugnet, - 25270 Levier/Les lundis, Mardis, Jeudis 8h00 /12h30 et 13h30/ 17h00

Le mercredi 8h30 /12h30 et 13h30 /16h30 - Le vendredi 8h00 / 12h30 et 13h30 / 16h00

**Mairie de Arc-sous-Montenot** 11 rue de l'église - 25270 Arc-sous-Montenot/Les Mardis et vendredis 7h45 -12h00 / 13h00 - 17h30.

**Mairie de Chapelle d'Huin** 4 rue de la mairie - 25270 Chapelle d'Huin/Les Lundis 10h00 - 12h00 et 15h00 - 18h00, Mardis 17h00 - 19h00, Mercredis 9h00 - 11h00 et Vendredis 16h00 -18h30 - Jeudis fermés

**Mairie de Evillers** 46 grande rue - 25520 Evillers/Les Mardis et Jeudis 8h30-12h00 et 13h30-16h30 et 18h00 - 19h00 et Vendredis 8h30 - 12h00

**Mairie de Gevresin** 1 rue du centre - 25270 Gevresin/Les Mercredis 8h30 - 12h00 et Jeudis 13h30 - 16h00

**Mairie de Levier** 7Bis Place Bugnet - 25270 Levier/Les Lundis, Mercredis, Jeudis, Vendredis 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00 et Mardis 9h00 - 12h00

**Mairie de Septfontaines** 2 rue de l'église - 25270 Septfontaines/Les Mardis 10h00 - 11h30 et 18h00 - 19h00 et Mercredis 10h00 - 11h30

**Mairie de Villeneuve d'Amont** 1 place de la mairie - 25270 Villeneuve d'Amont/Les Mardis 8h30 - 11h30 et 13h30 - 18h00, Jeudis 8h30 - 11h30 et Vendredis 8h30 - 12h00

**Mairie de Villers sous Chalamont** - 18 grande rue - 25270 Villers sous Chalamont/Les Lundis et jeudis 7h45 - 12h00 / 13h00 - 17h30

**Mairie du Val d'Usiers** 1495 Route du Val - 25520 Val d'Usiers/Du Lundi au Vendredi 10h00 - 12h00 14h00 - 16h00 et les Samedis 10h00 - 12h00.

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant toute la durée de l'enquête en version papier ou numérique :

- sur la plateforme du registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5785>

- sur un poste informatique mis à la disposition du public au siège de l'enquête publique (CCA800) et dans chaque mairie des communes membres de la CCA800, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

- en version papier (dossier complet) au siège de la CCA800 et dans les communes de Levier et du Val d'Usiers.) et en version papier pour le plan de zonage communal, le règlement écrit et les Orientations d'Aménagement et de Programmation dans chaque mairie concernée de la CCA800 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête public auprès de la CCA800 - 7B Pl. Bugnet, 25270 Levier.

Durant cette période, chacun pourra consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur les registres déposés à la CCA800, et dans les mairies de la CCA800 et lors des permanences du commissaire enquêteur ou par voie électronique :

- sur un registre dématérialisé, à l'adresse suivante : <https://www.registredematerialise.fr/5785>

- par courrier électronique, à l'adresse e-mail, associée au registre dématérialisé, suivante :

[enquete-publique-5785@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5785@registre-dematerialise.fr)

Le public pourra également adresser ses observations écrites à l'adresse suivante : Communauté de Communes Altitude 800 à l'attention de M. le commissaire enquêteur 7B Pl. Bugnet, 25270 Levier

Le commissaire enquêteur recevra le public aux jours, lieux et horaires des permanences suivantes :

**Lieux de permanences/Dates et horaires des permanences**

**Siège de la Communauté de CCA800** - 7B Pl. Bugnet, - 25270 Levier/Samedi 14 décembre 2024 de 9h00 à 12h00

**Mairie de Arc-sous-Montenot** 11 rue de l'église - 25270 Arc-sous-Montenot/Mardi 3 décembre 2024 de 13h30 à 15h30

**Mairie de Chapelle d'Huin** 4 rue de la mairie - 25270 Chapelle d'Huin/Mardi 3 décembre 2024 9h00 à 12h00

**Mairie de Evillers** 46 grande rue - 25520 Evillers/Vendredi 20 décembre 2024 de 10h00 à 12h00

**Mairie de Gevresin** 1 rue du centre - 25270 Gevresin/Jeu 28 Novembre 2024 de 13h30 à 15h30

**Mairie de Levier** 7Bis Place Bugnet - 25270 Levier/Lundi 25 novembre 2024 de 9h00 à 12h00 / Mercredi 11 décembre 2024 de 13h30 à 16h30 / Mercredi 8 janvier 2025 de 13h30 à 16h30

**Mairie de Septfontaines** 2 rue de l'église - 25270 Septfontaines/Mercredi 8 janvier 2025 de 10h00 à 12h00

**Mairie de Villeneuve d'Amont** 1 place de la mairie - 25270 Villeneuve d'Amont/Jeu 28 Novembre 2024 de 10h30 à 12h30

**Mairie de Villers sous Chalamont** - 18 grande rue - 25270 Villers sous Chalamont/Jeu 28 Novembre 2024 de 8h00 à 10h00

**Mairie du Val d'Usiers** 1495 Route du Val - 25520 Val d'Usiers/Lundi 25 novembre 2024 de 13h30 à 16h30 / Mercredi 11 décembre 2024 de 9h00 à 12h00 / Vendredi 20 décembre 2024 13h30 à 16h30.

L'accès aux lieux d'enquête publique et les conditions se feront dans le respect des règles sanitaires en vigueur au moment de l'enquête publique.

434530100

## COMMUNE D'ALLENJOIE

## Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par délibération du Conseil Municipal en date du 18 novembre 2024, la commune d'Allenjoie a engagé la modification n°2 du PLU qui portera sur le recalibrage des secteurs à urbaniser afin de mettre le dossier de PLU en compatibilité avec le SCoT du Pays de Montbéliard. Un prochain arrêté municipal définira les modalités de l'Enquête Publique relative à ce projet.

436691000

## COMMUNE DE RECUFZOZ

## Avis d'enquête publique

## Plan local d'urbanisme de RECUFZOZ

Par arrêté du 4 novembre 2024, le Maire de Reculfoz a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU).

M. Jacques HUGON, domicilié au 6 rue des Tilleuls, 39300 LE MOUTOUX, a été désigné par le tribunal administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 22 novembre au 23 décembre 2024 aux horaires d'ouverture du secrétariat au public, les mardis, jeudis et vendredis de 8h à 12h, où le dossier sera consultable en format papier et sur un poste informatique. Il sera également consultable sur le site internet suivant : <https://cclmhd.fr/les-communes/reculfoz>.

**Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de RECUFZOZ les :**

- Vendredi 22 novembre 2024 de 10h à 12h

- Vendredi 6 décembre 2024 de 15h à 17h

- Lundi 23 décembre 2024 de 15h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : 7 route des Combes Derniers, 25240 Reculfoz, ou communiquées par voie électronique à l'adresse suivante [mairie.reculfoz@orange.fr](mailto:mairie.reculfoz@orange.fr).

Au terme de l'enquête publique et selon les résultats de l'enquête, le PLU pourra faire l'objet d'une approbation par délibération du conseil municipal. L'évaluation environnementale dont a fait l'objet le plan local d'urbanisme, ainsi que l'avis émis sur le projet par l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement sont joints au dossier d'enquête publique mis à disposition du public en mairie.

Les informations relatives à l'enquête pourront être obtenues auprès de la commune de RECUFZOZ.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de RECUFZOZ et sur le site internet suivant :

<https://cclmhd.fr/les-communes/reculfoz> pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Fait à Reculfoz,  
Le Maire,  
Jean-Yves BOUVERET

434254900

## Vie des sociétés

## Constitutions de sociétés

## MAÎTRE LAURENT LARESCHÉ

Notaire à SOCHAUX (25600)  
2 Avenue Leclerc

Suivant acte reçu par Maître Laurent LARESCHÉ, Notaire Associé à SOCHAUX, le 20 novembre 2024, a été constituée la société « L'ÉTAL DES GOURMANDS I », Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée à immatriculer au Registre du Commerce et des Sociétés de BELFORT, au capital de 1.000 €, souscrit en numéraire, avec siège social à VIEUX-CHARMONT (25600) - 62 Rue de Belfort, constituée pour 96 ans à compter de son immatriculation, ayant pour objet la gestion de fonds de commerce de boucherie, charcuterie, triperie, traiteur, restauration rapide, plats et boissons à consommer sur place ou bien à emporter, fabrication artisanale, et dont le premier gérant est Monsieur Jérôme KARASZ, demeurant à ARBOUANS (25400), 5 Rue sur la Côte. Toutes les cessions de parts sociales à un cessionnaire, sont soumises à l'agrément préalable de l'associé unique.

436686200

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE (EXTRAIT)  
TRAVAUX

TERRITOIRE HABITAT (OPH) lance une consultation en procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L 2123-1 et R 2123-1 1<sup>er</sup> du Code de la commande publique, pour :

Réhabilitation énergétique de 19 pavillons  
situés Lotissement Viot à 90150 FONTAINE - Prog 8738

Avis complet sur : [www.th90.fr](http://www.th90.fr)  
Dossier de consultation disponible sur : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

436784100



Le portail d'avis de marchés publics  
le plus complet du web

- Plus de 20.000 appels d'offres en cours
- 100% gratuit
- Alertes par email



Agir en Proximité avec les acheteurs  
Publics et Privés

Publication des procédures  
Plateforme de dématérialisation

